



Les passerelles du lac de Saint-Pardoux

7 Traverser la RD 248 en face du parking du pont de Santrop (sanitaires et restauration en période estivale.). Longer le parking puis suivre la piste cyclable goudronnée. Arriver au bord du lac, tourner à gauche en suivant les rives jusqu'à Friaudour.

 Notez les sites du Pierre au Berceau - pierres à légende. Visitez l'île aux enfants.

8 Tourner à gauche en empruntant la voie goudronnée puis tourner à droite vers la piste cyclable jusqu'à la plage de Friaudour. Suivre la route goudronnée qui traverse le site de Friaudour. Continuer en direction de la digue du lac.


 Le site de Friaudour : plage, camping, ski nautique..).

9 Passer sur la digue puis suivre le chemin en terre sur la gauche en bord du lac. Suivre les bords du lac jusqu'au village de Villebert que l'on traverse.

10 A la sortie de Villebert, prendre un chemin à gauche qui redescend vers le site de Chabannes.

 Découvrez le site appelé "La Roche au Diable".

11 Retour au site de Chabannes.

 A Chabannes, vous trouverez de nombreuses activités possibles : plage, location de canoes, de la restauration, la base de Voile...

En chemin :

- Sites à légende : pierre au berceau, roche au Diable, pas le la Mule ;
- Site inscrit au réseau des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général ;
- Villages typiques : Chabannes, Villebert, Friaudour, Masmaraud, la Ribière, Puypérier ;
- Nombreux panoramas du lac ;
- Chemins creux ;
- Plages et activités sportives nautiques diverses.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à la Maison d'accueil et d'animation du lac de Saint-Pardoux
Contact : 05 55 71 04 40

En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritres, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com
ou au tél : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).
Crédit photo : CDT 87, D. Guillemain



SAINT-PARDOUX
"Le tour du lac de Saint-Pardoux"
6 heures - 24 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS DU HAUT-LIMOUSIN



Info pratique

Accès : Prendre l'A 20, sortie Razès, prendre la D 44 en direction de Saint-Pardoux.

Départ : plusieurs départs possible, parkings de Chabannes au site de Santrop, au pont de Santrop, au site de Friaudour.

Durée	Longueur	Balilage	Niveau	Dénivelé
6 h	24 Km	jaune	facile	40 m

Les pratiques accessibles

- Balilage pédestre
- Balilage "équestre" (Les variantes équestres sont indiquées en pointillé orange sur la carte)
- Variantes VTT

Itinéraire

- 1** Au départ du parking de Chabannes. Longer le parking vers Chabannes puis emprunter le chemin de terre.

Circuit possible autour de la zone humide de Chabannes.
- 2** Dans le village de Chabannes, tourner à gauche vers un petit chemin de terre en direction du moulin de Chabannes. Attention à la descente d'escalier avant d'arriver sur la voie communale. Tourner à gauche en bas des escaliers. Suivre la route goudronnée, traverser un ruisseau puis tourner à droite vers un chemin empierré.
- 3** Traverser la lande et suivre le bord du lac.

Apprécier la vue sur le lac.
- 4** Arriver à proximité du site de Santrop. Tourner à droite, longer la RD 248 sur 80 m, puis la traverser et prendre un chemin empierré. Suivre le chemin qui se transforme en chemin creux. Suivre le bord du lac. (attention à quelques passages étroits et abrupts.)

Au niveau de Santrop : plage, jeux, camping, restauration, location de VTT.
- 5** Passer sur le chemin qui longe l'étang de Couze et suivre les rives du lac.
- 6** Au village de la Ribière, ne pas traverser le bourg mais remonter la route goudronnée sur 100 m. Bifurquer à gauche dans un chemin creux. Traverser un bois puis longer le lac.